

À partir du 18 février 2023

GÂTINAIS TRANSPORT À LA DEMANDE



Informations pratiques

Réunion publique Recloses

Samedi 11 février 2023

Les évolutions du TàD

Transport à la demande Secteur du Gâtinais

2 mars 2020 : la CAPF met en place un service de transport à la demande (TàD) fonctionnant sur réservation toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés).

18 février 2023 : fort de son succès, Île-de-France Mobilités labellise ce TàD.

Le TàD d'aujourd'hui à demain

Lun-Sam
Heures
Creuses

ACTUELLEMENT

Jours	Du lundi au samedi (hors jours fériés)
Plage horaire	9h00 - 17h00
Commune	8 Achères-la-Forêt Boissy-aux-Cailles La Chapelle-la-Reine Le Vaudoué Noisy-sur-École Recloses Tousson Ury
Nbre de points d'intérêt	3 Gare de Fontainebleau-Avon Château de Fontainebleau Hopital de Fontainebleau
Type de desserte	3 créneaux Aller & 3 créneaux Retour garantis/jour
Réservations	Centrale CITIWAY Telephone du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 Site internet CAPF
Quand réserver ?	A partir de 7 jours à l'avance Et jusqu'à 2 heures avant la voyage

A COMPTER DU 18 FEVRIER

Jours	Du lundi au samedi (hors jours fériés)
Plage horaire	9h00 - 17h00
Commune	9 Achères-la-Forêt Boissy-aux-Cailles La Chapelle-la-Reine Le Vaudoué Noisy-sur-École Recloses Tousson Ury Milly-la-Forêt (<i>nouveauté</i>)
Nbre de points d'intérêt	5 Gare de Fontainebleau-Avon Château de Fontainebleau Hopital de Fontainebleau Centre commercial de La Chapelle la Reine (<i>nouveauté</i>) Marché de Milly la Forêt (<i>nouveauté</i>)
Type de desserte	Horaires libres
Réservations	Centrale PADAM Telephone du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 Site internet IdFM Application Mobile TàD IdFM
Quand réserver ?	A partir de 30 jours avant le voyage Et jusqu'à 1 heure avant la voyage


Le TàD d'aujourd'hui à demain

Lun-Sam
Heures
Pleines

	ACTUELLEMENT	A COMPTER DU 18 FEVRIER
Jours	-	Du lundi au samedi (hors jours fériés)
Plage horaire	-	6h00 - 9h00 & 17h00 - 20h00
Commune	-	5 Achères-la-Forêt Noisy-sur-École Recloses Ury Le Vaudoué
Nbre de points d'arrêts	-	19
Nbre de points d'intérêt	-	1 Gare de Fontainebleau-Avon
Type de desserte	-	Horaires garantis : correspondances garanties en gare A destination de Paris : 6h32 / 7h32 / 8h40 En provenance de Paris : 17h26 / 18h47 / 20h01
Réservations	-	Centrale PADAM Telephone du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 Site internet IdFM Application Mobile TàD IdFM
Quand réserver ?	-	A partir de 30 jours avant le voyage Et jusqu'à 1 heure avant la voyage

Mode de fonctionnement

De 9h à 17h, pour l'ensemble des communes desservi par le TàD (dont Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, Boissy-aux-Cailles, Tousson et Milly-la-Forêt). 

De 6h à 20h, uniquement pour les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses et Avon. 

Les trajets se font :

- depuis un point d'intérêt vers un point d'arrêt

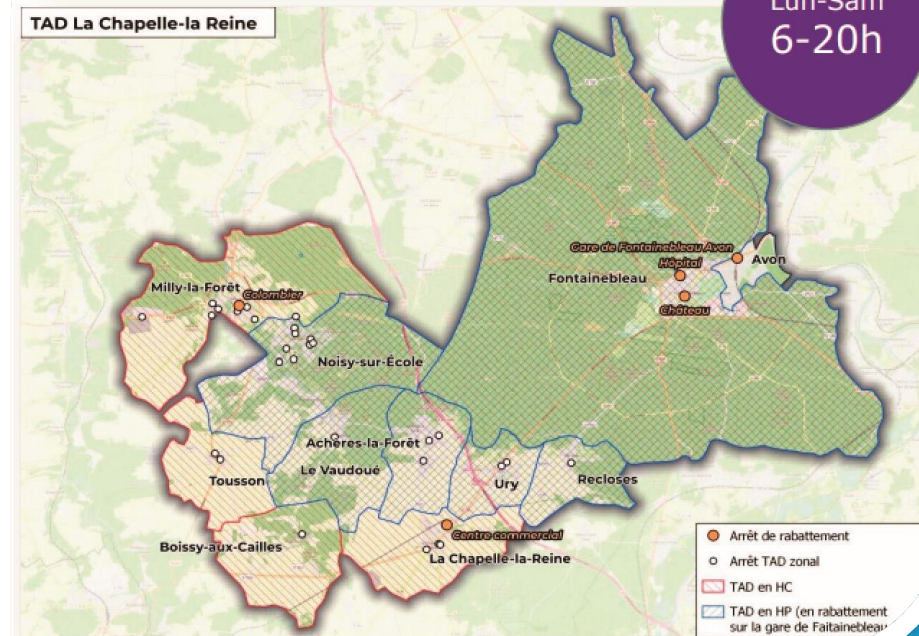
OU

- depuis un point d'arrêt vers un point d'intérêt.

Les trajets entre points d'arrêt ne sont pas autorisés.

À compter du 18 février

TAD La Chapelle-la Reine



HORAIRES ET CORRESPONDANCES TRAINS

- Pour l'ensemble des communes desservi par le TàD (dont Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, Boissy-aux-Cailles, Tousson et Milly-la-Forêt) : de 9h à 17h.
- Pour les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses et Avon uniquement : de 6h à 20h.

Correspondances Ligne R à destination de Paris*

06:32 07:32 08:40 De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients

Correspondances Ligne R en provenance de Paris**

De 9h à 17h horaires libres en fonction de la demande des clients 17:26 18:47 20:01

*Arrivée du TàD en gare 10 minutes avant la correspondance.

**Départ du TàD en gare 10 minutes après la correspondance.

Depuis les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses vers la Gare de Fontainebleau-Avon OU depuis la Gare de Fontainebleau-Avon vers les communes de Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Achères-la-Forêt, Ury, Recloses.

Depuis l'ensemble des communes desservi par le TàD vers tous les points d'intérêt du territoire OU depuis les points d'intérêt du territoire vers l'ensemble des communes desservi par le TàD.



● Points d'intérêt ○ Points d'arrêt

Les points d'arrêt ne peuvent pas être desservis entre eux.

Comment ça fonctionne ?

Rien de plus simple ! Réservez votre trajet entre l'ensemble des points d'arrêt présents sur la carte et les 5 points d'intérêts identifiés. Trois options de réservation :



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

Attention, si vous êtes déjà utilisateur du service, vous devrez créer un compte sur l'application TàD Île-de-France Mobilités ou sur tad.idfmobilites.fr pour pouvoir utiliser le nouveau service de Transport à la Demande.

Présentez-vous à l'arrêt le plus proche de chez vous à l'horaire indiqué au moment de la réservation : **le TàD vient vous chercher et vous dépose à votre destination.**

Le service est accessible à tous :

- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- si vous êtes une personne à mobilité réduite, merci de le signaler lors de la réservation.



**CE TRANSPORT À LA DEMANDE
EST ACCESSIBLE À TOUS**

Pour une meilleure prise en charge, lors de l'inscription au service, les personnes à mobilité réduite peuvent faire part de leur difficulté éventuelle de déplacement.



Titres de transport acceptés dans le bus à valider à chaque voyage sur le réseau



Les forfaits Navigo

Pour tous

Navigo Annuel
Navigo Mois/Semaine/Jour

Jeunes

Imagine R Étudiant, Scolaire, Junior
Navigo Jeunes week-end

Tarifs réduits et gratuité

Navigo Annuel tarification Senior
Navigo Réduction 50% (mois/semaine)
Navigo Solidarité 75% (mois/semaine)
Forfait gratuité transport Améthyste

Navigo Liberté +

Sur abonnement, les tickets sont prélevés à la fin du mois suivant

Les tickets

Ticket t+
Mobilis
Paris Visite
Orlybus et Roissybus
Ticket SMS
Le Pass local

Les différents supports pour vos titres de transport



Via
l'application
Île-de-France
Mobilités



Passé Navigo
Easy

En gare, stations,
commerces
de proximité...



Passé
Navigo

Sur internet depuis
votre espace personnel,
ou en gare et en station

Plus d'informations sur
iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs



Contact et modes de réservations

Contact

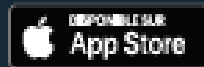
Transport à la Demande

Île-de-France Mobilités

Pour réserver votre trajet :



appli TàD
Île-de-France Mobilités



tad.idf.mobilites.fr
09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

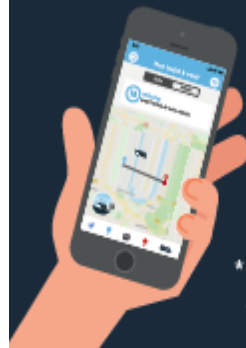


Télécharger
gratuitement
l'appli Accès

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TàD en temps réel
4. évaluer votre trajet



* à partir d'un mois à l'avance et
jusqu'à une heure avant le départ

RENDEZ-VOUS SUR:



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet
et au moins une heure à l'avance

Le TàD pas à pas

Création d'un compte client

Sur le site internet ou l'application mobile

Pour l'enregistrement de son compte, le Client doit renseigner les informations personnelles et les coordonnées nécessaires à la réalisation du service : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse courrier électronique, mot de passe.

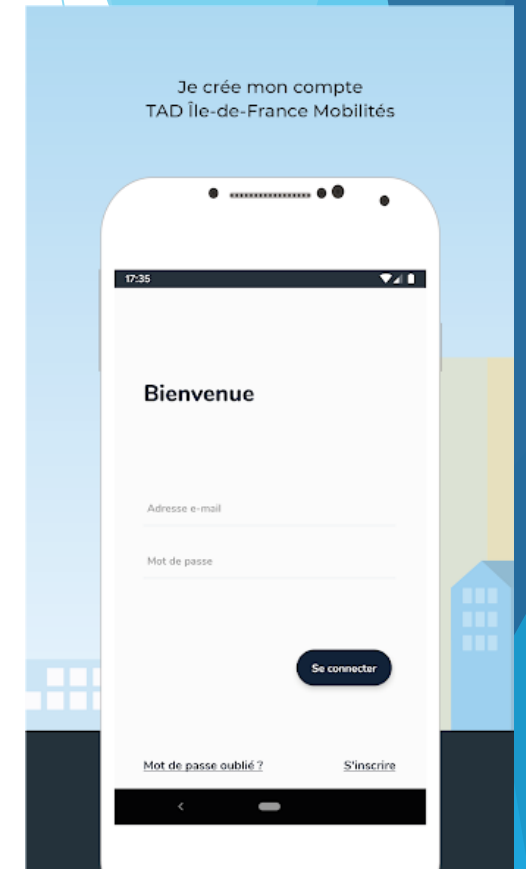
La création du compte client n'est effective qu'après validation du numéro de téléphone via un code reçu par SMS. Le client reçoit un courrier électronique confirmant son inscription sur le service.

Par téléphone

Le client doit choisir par l'intermédiaire du serveur vocal interactif l'option d'inscription au service et est mis en relation avec un téléopérateur.

Il est demandé au Client de renseigner les informations nécessaires à l'exécution du service : nom, prénom, n° de téléphone, adresse de courrier électronique.

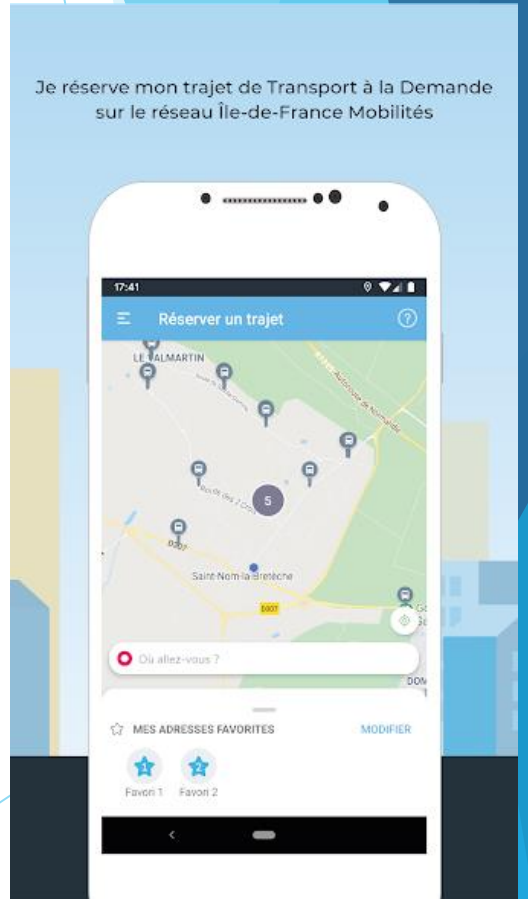
Si le Client souhaite ensuite utiliser le service sur le site internet ou l'application mobile en conservant le même compte client, il doit demander l'envoi d'un email de réinitialisation de mot de passe pour indiquer le mot de passe qui lui servira à se connecter.



Le TàD pas à pas

Recherche et réservation de trajet

- ▶ Les différents canaux d'utilisation du service permettent au Client de réserver un trajet sur le territoire choisi parmi ceux sur lesquels le service de Transport à la Demande est disponible.
- ▶ Le Client peut effectuer sa recherche de trajet en indiquant :
 - l'arrêt de départ,
 - l'arrêt d'arrivée,
 - sa ou ses dates de trajet,
 - l'heure souhaitée de départ ou d'arrivée,
 - le nombre de personnes devant être prises en charge.
 - Et le nombre éventuel d'Unités Fauteuil Roulant, c'est-à-dire le nombre de personnes en fauteuil roulant devant être prises en charge.
- ▶ Les propositions de trajets sont faites au Client en fonction des disponibilités du service de transport.
- ▶ Le Client sélectionne les trajets qui lui conviennent et peut les réserver.
- ▶ Si le Client a renseigné une adresse de courrier électronique, il reçoit un courrier électronique confirmant sa réservation et indiquant les détails du ou des trajets.



Le TàD pas à pas

Modification et annulation de réservation :

- Le Client doit nécessairement annuler sa réservation qu'il ne souhaite pas honorer.
- Le Client peut annuler ou modifier sans frais sa réservation jusqu'à 10 minutes avant l'heure de prise en charge par le véhicule.
- Si le Client ne se présente pas pour un trajet réservé sans annuler sa réservation au préalable dans les délais indiqués quatre fois ou plus au cours de la durée d'un mois, Île-de-France Mobilités se réserve le droit de bloquer l'accès au service temporairement.

Le TàD pas à pas

Prise en charge et suivi du trajet en cours

► Respect de l'horaire de prise en charge

Le Client doit se présenter avant l'heure de prise en charge, indiquée dans la dernière notification ou fournie par le téléopérateur. Si le Client se présente à l'arrêt après que le véhicule soit parti, le Client sera considéré comme ne s'étant pas présenté pour sa réservation sans annulation préalable et encourt les sanctions vues précédemment.

► Validation de la prise en charge

Le Client doit s'identifier auprès du conducteur pour confirmer sa prise en charge. Il doit également valider le titre de transport qu'il utilise.

Si le Client ne possède pas de titre, il peut en acheter un auprès du conducteur.

► Suivi du trajet

Sur l'application mobile, le Client peut voir évoluer le temps restant jusqu'à son arrivée et également consulter les arrêts intermédiaires entre son origine et sa destination sur la carte.

Je reçois les informations
en temps réel de mon véhicule



Le TàD pas à pas

Tarifification

- ▶ La montée dans le véhicule prenant en charge le Client nécessite la validation d'un titre de transport valide sur l'ensemble des zones du trajet. Le titre doit être acheté au préalable.
- ▶ Tous les titres de transport valable en Île de France sont admis.
- ▶ Le ticket à bord est au tarif de 2,10 €.

MERCI DE VOTRE
ATTENTION